

# Domaine Public

1 8 6 5

Edition PDF  
du 12 avril 2010

Les articles mis en ligne  
depuis DP 1864  
du 5 avril 2010

**Analyses,  
commentaires  
et informations sur  
l'actualité suisse.**

Depuis 1963, un  
point de vue de  
gauche, réformiste  
et indépendant.

En continu, avec  
liens et réactions, sur  
**[domainepublic.ch](http://domainepublic.ch)**

---

## Dans ce numéro

### **Demandez le programme!**

Programme du parti socialiste suisse:  
questions de fond, questions de méthode  
(André Gavillet)

### **Pour financer l'assurance-chômage de manière durable**

C'est l'assiette de perception des cotisations  
qu'il faut revoir  
(Jean-Daniel Delley)

### **Les analyses VOX incitent à améliorer la formation et l'information des citoyens**

Retour sur l'interdiction des minarets  
(Daniel Schöni Bartoli)

### **Absentéisme scolaire: de la punition à la carotte collective**

Constat d'échec de l'expérience française  
quelques mois après son introduction  
(Françoise Gavillet)

## Demandez le programme!

### *Programme du parti socialiste suisse: questions de fond, questions de méthode*

André Gavillet (12 avril 2010)

Le programme du parti socialiste suisse (PS), c'est comme la Fête des vigneron: un seul par génération. Sur un canevas qu'imposent la nature et l'histoire, la grêle et les vendanges aux grappes lourdes, les crises économiques et la croissance du mieux-être, s'invente la nouvelle dramaturgie, une fois par quart de siècle. Nous y sommes. Le PS a rendu public son projet.

#### Méthode

La réflexion politique est un exercice complexe. Il tient de la philosophie, il se démontre par la praxis. L'égalité, ou l'égalité des chances, est une valeur qui doit guider l'action, nous dit-on. Mais au nom de quoi faire ce choix?

La politique se joue dans un espace façonné par l'histoire, délimitant un territoire, inventant des institutions tels le fédéralisme et la démocratie directe.

La population concernée par le projet politique se répartit selon sa formation, son âge, ses ressources. Elle répond à tout un descriptif démographique.

Enfin le programme politique doit décrire sinon une société idéale, du moins une société meilleure. Mais il ne suffit pas d'étiqueter les confitures, il faut rendre réaliste, donc démocratiquement souhaité, le projet.

Dès lors se pose une question de méthode. Est-il possible en

soixante pages de toucher à tout? La documentation ne devrait-elle pas être périodiquement mise à jour? Les ressources de l'informatique ne permettent-elles pas de sélectionner la recherche? Certes, on ne produirait plus un programme encyclopédique, valable un quart de siècle. Mais le PS ne se veut-il pas novateur?

#### Capitalisme

Etre social-démocrate, c'est se positionner de manière critique à l'égard du capitalisme, son pouvoir aliénant, son captage de la plus-value créée par les travailleurs. Mais le PS aime sur ce sujet des formules où l'on se dénombre. On se souvient du Congrès de Montreux où, dans l'enthousiasme, il avait voté sa rupture avec le capitalisme. Sans conséquence pratique.

Le programme 2010 est sur ce sujet plus original. A tête reposée, il propose de «remplacer la propriété privée des principaux moyens de production par une propriété collective». La tonalité de cette formule est marxiste, mais pas son interprétation.

Pour «dépasser» le capitalisme, le programme propose de renforcer, élargir, les services et les sociétés qui échappent à la maximisation du profit, qui est le propre des SA. Dans les assurances, les transports, la poste, les télécommunications, le contrôle démocratique peut

être assuré par la loi, par la définition d'un mandat de prestations. Autres voies possibles: les coopératives, les sociétés où le personnel a des droits de participation, la coordination de la gestion de l'épargne salariale du second pilier.

Depuis sa fondation, bientôt cinquante ans, DP a rappelé la formule d'Alfred Sauvy sur les trois paliers de salaire: – le salaire ordinaire, contractuel, qui assure le niveau de vie, – le salaire différé qui garantit la retraite et la couverture sociale, – et enfin le salaire non distribué qui est la part des travailleurs sur la plus-value réinvestie dans l'entreprise même, et dont actuellement profitent seuls les actionnaires. Ces titres permettraient, gérés par un fonds syndical de placement, d'investir notamment dans le logement, en limitant dans ce secteur la spéculation.

Jusqu'à ce jour ces propositions étaient des idées, mais pas des idées-force. Le PS les inscrit dans son programme de dépassement du capitalisme. C'est un apport original.

#### Le suivi

La structure touche-à-tout du programme a pour effet que deux choix d'importance sont proposés sans être suffisamment documentés. C'est d'abord l'abolition du service militaire obligatoire. Aucune astreinte à une

obligation de servir n'étant prévue en substitution.

qu'il devrait être renvoyé à un congrès extraordinaire.

Il faut donc à la fois le rendre vivant et assurer son suivi. S'il est approuvé, ce qui en l'état est souhaitable, devrait être nommée une commission du programme. Non pas pour qu'elle le défende comme une référence constitutionnelle, mais pour qu'elle juge de son adaptation et de son utilité – puis de sa révision avant la prochaine Fête des vigneron.

Et surtout, l'adhésion à l'Union européenne. On sait le PS divisé entre la défense des monopoles – voir le chapitre sur le service public – et l'adhésion. La lecture du programme renforce cette impression de grand écart. Le sujet est d'une telle importance

Et l'on retrouve la méthode. Il est illusoire de croire que pour une génération on va décider de l'orientation du parti socialiste. Il n'est pas certain que les militants se réfèrent à ce document lourd de soixante pages.

## **Pour financer l'assurance-chômage de manière durable** *C'est l'assiette de perception des cotisations qu'il faut revoir*

Jean-Daniel Delley (11 avril 2010)

Partisans et adversaires de la révision de l'assurance-chômage (DP 1864) sont d'accord sur un point: le déficit croissant de cette assurance n'est pas tolérable, un assainissement s'impose. Les avis divergent sur la manière d'y parvenir. Le Parlement a ficelé un paquet de mesures qui combine à parts égales réduction des prestations et ressources supplémentaires. Les syndicats, qui mènent le combat référendaire, préconisent une augmentation du taux de cotisation.

d'affaiblir le pouvoir d'achat des chômeurs. Mais la solution syndicale, d'ailleurs prévue par la loi elle-même, n'est pas idéale non plus car elle renchérit le coût du travail, un effet peu favorable à la création d'emplois. La situation financière préoccupante de l'assurance-chômage pourrait être l'occasion d'en réformer profondément le financement. La proposition que l'économiste genevois Yves Flückiger a formulé en 1995 déjà a gardé toute son actualité (DP 1536).

financement de l'assurance-chômage. Par ailleurs le fait de prélever les cotisations sur les salaires défavorise les entreprises à forte intensité de travail; ainsi pour une même valeur ajoutée brute, la métallurgie verse deux fois plus de cotisations que le secteur bancaire. Il faut donc trouver une autre manière de financer l'assurance-chômage qui ne découragerait pas la création d'emplois tout en garantissant l'égalité de traitement entre les branches économiques. C'est sur la valeur ajoutée brute que devraient être prélevées les cotisations; à savoir la masse salariale, les dividendes, les bénéfices distribués ou non, les intérêts et les amortissements.

La révision combattue pêche par ignorance économique: en période de conjoncture molle, une politique anticyclique digne de ce nom évite

L'évolution du cursus professionnel avec ses phases de chômage, tout comme la montée de l'emploi à temps partiel, fragilisent le

## Les analyses VOX incitent à améliorer la formation et l'information des citoyens

### Retour sur l'interdiction des minarets

Daniel Schöni Bartoli (12 avril 2010)

A chaque votation fédérale son analyse VOX de l'institut Gfs de Berne. Les médias se sont faits l'écho fin janvier des résultats de l'enquête post-scrutin de la votation sur l'initiative anti-minarets, sur la base du résumé à leur intention. Il vaut cependant la peine d'y revenir à partir des résultats complets. La réponse largement positive de l'électorat à cette initiative a constitué une énorme surprise, notamment parce qu'elle avait été précédée par des sondages prévoyant un non. L'analyse proposée par l'institut Gfs permet donc de mieux comprendre le résultat de cette votation.

Contrairement à d'autres recherches qui mettent en avant l'habitat, deux axes ressortent ici plus particulièrement. Tout d'abord, le clivage gauche-droite: les sympathisants de la première refusant largement l'initiative alors que les secondes l'acceptent à plus de 80%. Ensuite, le niveau de formation: les détenteurs d'un CFC acceptent l'initiative à 76%, alors que les personnes au bénéfice d'un plus haut niveau de formation professionnelle refusent à 52% et les détenteurs d'un titre d'une haute école à 66%. On retrouve ici des clivages habituels lors de votations sur la politique étrangère (libre circulation des personnes), mais avec une différence significative: les personnes se situant plutôt au centre n'ont cette fois-ci pas soutenu une politique d'ouverture,

entraînant un basculement de la majorité.

Avant la votation s'était posée la question de l'attitude des femmes sur cette question (DP 1846). L'analyse VOX apporte une réponse sans ambiguïté: les femmes se situant plutôt à gauche ont refusé l'initiative par 84% (contre 79% pour les hommes de gauche), et ce sont les femmes plutôt conservatrices de droite qui ont soutenu celle-ci à 87% (contre 71% pour les hommes). On notera au passage que seuls 25% des moins de 30 ans ont participé à la votation contre 70% des plus de 50 ans. La volonté d'envoyer un signal contre «l'islamisation» est le motif le plus souvent invoqué (35%) par les partisans de l'initiative. L'inutilité des minarets d'un point de vue religieux, la défense de la foi chrétienne, l'inadéquation aux paysages suisses et l'exigence de réciprocité vis-à-vis de certains pays musulmans sont les autres motifs les plus souvent évoqués.

Cette votation peut être l'occasion de réfléchir sur les manières de voter. En effet, on peut se demander si les 35% des votants désirant «envoyer un signal» sont bien conscients que le signal en question est désormais inscrit dans le marbre de la Constitution fédérale. Plusieurs indications incitent en effet à se poser la question. On note en particulier que 9% des votants ont cru que la votation portait sur l'interdiction des

mosquées(!) et non seulement des minarets. Plus grave, une personne sur sept a approuvé l'initiative contre les exportations d'armes en croyant soutenir ainsi l'industrie d'armement. Les responsables de l'analyse s'en sont rendus compte en relevant des réponses illogiques données dans ce contexte à d'autres questions. L'étude note aussi que seuls 64% des votants se souvenaient encore de la votation sur les exportations d'armes au moment de l'enquête téléphonique (intervenue dans les deux semaines suivant la votation).

En ce qui concerne la votation sur les minarets, il semblerait que très peu de citoyens aient inversé le oui et le non. Mais ces éléments doivent inciter à la réflexion. Il semblerait qu'une partie des votants ne soit pas toujours consciente de l'impact constitutionnel des décisions, comme en témoigne la litanie des plaintes concernant des questions mal tournées. Quel pourcentage des votants se donne la peine de consulter le texte soumis à votation? Il serait intéressant que les sondages ne se limitent plus à interroger les seules opinions, mais osent faire tomber un tabou en interrogeant sur la connaissance des questions soumises à votation.

Il n'est pas exclu qu'une plus large campagne d'information aurait pu avoir un impact sur les résultats. Et ce n'est

certainement pas en laissant se développer une démocratie de communication publicitaire que la démocratie directe va s'épanouir. Le système

politique suisse offre des droits civiques élargis: cela implique d'amener aussi les citoyens à une meilleure maîtrise des enjeux. Une réflexion sur les

moyens devrait être mise à l'ordre du jour, sous peine de voir le populisme se développer encore plus largement.

## **Absentéisme scolaire: de la punition à la carotte collective** *Constat d'échec de l'expérience française quelques mois après son introduction*

Françoise Gavillet (8 avril 2010)

On a eu récemment quelques nouvelles de la cagnotte. Pas celle des joueurs de jass accumulant les plies et les sous pour une prochaine sortie gastronomique entre amis. Bien plutôt la «*cagnotte scolaire*», selon l'expression du ministre de l'éducation Luc Chatel, censée résoudre les problèmes d'absentéisme dans les lycées français.

### **Expérimentation française**

Six classes de lycées professionnels de la région parisienne (Académie de Créteil) ont reçu collectivement en octobre dernier une somme de 2'000 euros, susceptible de grimper jusqu'à 10'000 euros en fin d'année, sous condition de respect d'un contrat de sérieux et d'assiduité – soit un absentéisme qui n'atteigne pas 5% alors qu'il est de 11% dans l'enseignement professionnel. Selon les autorités, cette cagnotte est destinée à financer, pour les élèves de la classe, une partie de la préparation au permis de conduire, par exemple, ou un voyage culturel.

L'annonce de cette expérimentation a fait du bruit, on l'imagine, chez les

enseignants comme chez les parents d'élèves. La plupart s'y sont opposés, toutes tendances politiques confondues. On a moins parlé d'une autre décision analogue, celle du proviseur d'un lycée professionnel de Marseille, qui offre chaque mois à la classe de son établissement qui a le plus faible taux d'absentéisme des places pour les matchs de foot de l'OM.

### **Dérives**

L'instauration de la cagnotte contre l'absentéisme révèle une méconnaissance fondamentale de l'acte d'apprendre. Ce n'est pas parce que certains élèves reviendront (peut-être) s'asseoir plus régulièrement sur les bancs du lycée qu'ils vont y apprendre quoi que ce soit. Il ne peut y avoir apprentissage que si l'élève ou l'étudiant est actif, motivé, et comprend le sens de ce qu'il apprend. Avec l'expérience en cours, cette exigence cède le pas à la facilité de la politique du chiffre (c'est la baisse du taux d'absentéisme qui importe), et marque l'effacement de la pédagogie devant l'échange marchand.

C'est d'ailleurs ce que relèvent

plusieurs associations de parents d'élèves: elles font remarquer l'inadéquation fondamentale entre les raisons réelles de l'absentéisme scolaire et l'emplâtre dérisoire qu'on lui oppose. Parmi ces raisons, certaines sont directement liées à l'institution scolaire, comme la non-prise en compte du choix d'orientation de nombreux élèves; en effet un tiers d'entre eux se trouvent dans une section qui ne correspond pas à leur vœu, alors qu'il s'agit d'un choix professionnel. D'autres naissent des difficultés sociales et économiques des familles.

Outre que la mesure ne peut être qu'inefficace, elle est en contradiction directe avec les valeurs éducatives et le respect des personnes. La politique de la carotte est méprisante, tant pour celui qui la mène que pour celui qui la subit.

De plus, cette expérimentation fait appel aux ressorts malsains de la dynamique de groupe: il s'agit d'utiliser le collectif que constitue la classe pour faire pression sur les individus susceptibles de mettre en danger, par leurs absences, l'augmentation de la cagnotte; avec les risques inhérents de

règlement de comptes en cas de comportements dissidents.

### Six mois plus tard

C'est d'ailleurs un des éléments qui ressort du reportage publié par *Le Monde* il y a quelques semaines (10.2.10 *La «cagnotte» antidécrochage ne séduit pas les lycéens*). Les élèves des deux classes concernées du lycée Alfred-Costes à Bobigny répondent avec réticence aux questions du journaliste et exigent l'anonymat. La plupart doutent même de la réalité de la cagnotte. Et la démotivation a gagné du terrain. Comme le dit une enseignante : *«Au début tout le monde pointait aux cours, ce qui ne voulait pas*

*dire qu'ils travaillaient plus. Depuis la Toussaint, ma classe n'est jamais au complet, deux élèves ont décroché, et sur 25 élèves, je n'en compte que quatre qui croient encore à la carotte»*. Quant aux élèves des autres classes, ils estiment injuste et discriminatoire une mesure qui pourrait offrir gratuitement à des condisciples ce qu'eux doivent payer de leur poche.

### Désarroi

On peut espérer que l'épisode français, dans sa dimension caricaturale, sera sans lendemain. N'empêche qu'il met en lumière un désarroi social profond face à l'éducation, que l'on observe

aussi chez nous. Devant l'explosion des emplois précaires et du chômage, devant la crainte du déclassement – les enquêtes récentes montrent que les parents n'espèrent plus pour leurs enfants un sort meilleur que le leur –, la tentation de la résurgence du *«y a qu'à»* est grande. D'où le retour en force de l'illusion de la transmission automatique du savoir – le maître parle, donc les élèves apprennent –, et le recours aux bonnes vieilles recettes de la carotte (même sans bâton). Vivement la prise en compte, dans la cité, de la complexité des questions éducatives et des apports de la réflexion pédagogique.